

Van: Luc Cornet [luc.cornet@telenet.be]
Verzonden: zaterdag 24 maart 2012 02:58
Aan: 'marc.dambiermont@skynet.be'
CC: 'delhaes.g@skynet.be'; 'tom.piceu@gmail.com'; 'grobelyny_fabrice@voo.be'; 'jmgheury@hotmail.com'; 'claudie.bikady@hotmail.com'; 'Halleux.Daniel@gmail.com'; 'Reenaers Johan'; 'Marc Clevers'
Onderwerp: RE: Amende Interclubs - Ronde 10
Bijlagen: ICN-NIC - Club user: 601 - Change card result

Marc,

D'abord désolé pour le retard de cette réponse, malgré le fait que cette réponse est quand même dans un délai acceptable.

C'est correct que j'ai donné à Amay une amende pour ne pas avoir signé la carte des résultats de la rencontre Amay 5 – Midden-Limburg 3 en division 5B pour la ronde 10.

Mais je ne suis pas d'accord avec ton point de vue.

Tu commences par dire que tu as encodé les résultats complets. Mais un peu plus tard tu mentionnes que tu n'as pas inscrit un nom au troisième échiquier de l'équipe de Midden-Limburg 3. Donc tu n'as pas encodé les résultats complets.

Selon toi, l'arbitre avait omis d'inscrire le nom du joueur au troisième échiquier, parce que c'était forfait. Je veux bien te croire, surtout que selon la version de l'arbitre, il a délégué ce travail à une autre personne (quelqu'un qui sait écrire plus lisible que lui), mais qu'il pense (donc il n'est pas certain) qu'il y avait quand même le nom du forfait. Il y avait deux feuilles et sur une des deux, il pense qu'il y avait ce nom. Mais même là, pour moi ce n'est pas important, je veux bien te donner le bénéfice du doute. Ce n'est pas important parce que ce n'est pas une tâche de l'arbitre de remplir les feuilles avec lesquelles les cercles puissent rentrer les résultats dans InterclubsManager Module Cartes de résultats. Dans le règlement il y a mis (Article 38.bis c.3.) comme un des tâches de l'arbitre :

noter l'alignement des équipes et les résultats, remettre un rapport concernant les conditions de jeu et les décisions prises au Responsable des tournois nationaux et au président de la Commission des arbitres internationaux (CAI).

Au contraire que tu penses, le but de noter l'alignement par l'arbitre est pour faire son rapport qu'il doit envoyer au RTN et au président de la CAI, certainement pas pour donner aux cercles pour remplir les résultats sur internet. Attention, je n'ai rien contre qu'il le fasse, mais ce n'est pas sa tâche. En raisonnant plus loin, il n'est donc nullement responsable pour ce qu'il donne aux cercles des rencontres. Ce sont ces cercles qui sont responsables. Dans ce cas c'est bien Amay, comme Midden-Limburg, de contrôler les données (noms, matricules, résultats) reçues par l'arbitre. Et ici Amay ne l'a pas fait.

Sur le forum tu dis que Midden-Limburg avait donné forfait sans fournir un nom. Je me suis renseigné auprès du responsable de Midden-Limburg (Johan Reenaers) et auprès l'arbitre (Marc Clevers). Le premier me dit que c'est un grand mensonge et le deuxième me dit également que ce n'est pas vrai du tout. Dès le début Midden-Limburg 3 avait donné une composition avec 4 noms. Je te veux également dire pourquoi c'est important de donner une composition en entier. La réponse se trouve dans l'article 31.f. :

Les compositions des équipes sont échangées par les capitaines avant le début de la rencontre (chaque capitaine a le droit de demander la carte d'identité pour vérification) ; les joueurs de l'équipe dont la composition n'est pas communiquée en entier ne peuvent commencer à jouer, et leurs pendules sont mises en route. En l'absence de composition des

deux équipes, les pendules des Blancs sont mises en route. Une fois les parties commencées, la composition de l'équipe ne peut plus être modifiée. Aux fins d'une application aisée du point présent, les tableaux sont numérotés.

Donc, si Midden-Limburg n'avait pas donné un nom au 3^{ième} échiquier, selon ce règlement ses joueurs ne pouvaient pas commencer à jouer. Une fois la composition donnée et les parties commencées, la composition ne pouvait plus être modifiée. Les arbitres (pour la première division) ont eu des consignes au début de la saison par le président de la CAI pour y faire attention. L'arbitre désigné m'a confirmé qu'il le savait très bien et qu'il a certainement fait attention à ce point. Le fait que Midden-Limburg a pu commencer les parties est bien la preuve qu'ils ont communiqué une composition en entier selon lui.

Au moment que tu voulais encoder les joueurs et leur résultats, tu t'es trouvé avec cette anomalie. Là, selon ton mail, tu as bien mis le résultat, tu as mis une remarque et tu as signé la carte. Tu dis également (dans ce mail dernière phrase ; sur le forum : première phrase) que c'est visible dans le log. Là tu as tort. Dans le log il est bien visible qu'il n'y a pas eu une signature pour division 5B.

J'ai contrôlé encore plus loin et j'ai trouvé le suivant. Sur le site web de la FRBE, il y a des documents d'administrations et explications pour InterclubManager. Dans le document administration datant du 09/09/2009 (!) il y a le suivant :

Si des manquements ou des erreurs sont constatés, la sauvegarde n'aura pas lieu pour les cartes en défaut et une liste de messages d'avertissement est affichée. Il faut alors corriger les manquements et faire de nouveau un SAVE.

Ca veut dire que je ne doute pas que tu aies encodé le résultat, aies mis une remarque et que tu aies encoché la case de la signature, mais parce qu'il y a eu une erreur (pas de nom sur échiquier 3), la signature de la carte (et la remarque) n'a pas été sauvegardé. Donc c'est dans ton action que la signature a disparue et non dans l'action du responsable de Midden-Limburg comme tu le dis dans ce mail et sur le forum.

En plus, dans le même document je trouve également :

Si un club modifie le contenu d'une carte de résultats, alors que celle-ci a déjà été signée par le club adverse, alors la signature adverse est effacée et en attente de confirmation. En même temps un email est envoyé aux 2 clubs + au RTN.

Donc quand le contenu d'une carte de résultats a été modifié (dans ce cas l'ajout du nom du 3^{ième} échiquier, encodé par le responsable de Midden-Limburg), alors il faut toujours confirmer cette modification en signant de nouveau la carte. Pour attirer l'attention sur le fait que tu devais encore signer la carte, tu as reçu un mail. Cette procédure est en ligne depuis certainement septembre 2009 (peut-être même avant). Et je te donne un exemple de la ronde 5 de cette saison où le responsable de 601 avait changé un nom (ou plutôt matricule). Tu avait eu un mail et par après tu as de nouveau signé la carte. Donc à ce moment tu connaissais la procédure.

OPERATIONS CARD RESULT RONDE 5

----- Change card result -----

Club user: 601 * 04/12/2011 21:57:53**

Div/Afd: 4 - Serie/Reeks: F

Ronde: 5 * 2011-12-04**

CRELEL 3 (601)

Gregoire.Marville@student.ulg.ac.be

Amay 4 (618)

Marc.Dambiermont@skynet.be

37176 - 60299 : 1-0

37176 - 60299 : 1-0

2411 - 79073 : 0-1

2411 - 79073 : 0-1

70297 - 97012 : 0-1

70297 - 97012 : 0-1

58963 - 58963 : 1-0

58963 - 73482 : 1-0
 =====

04/12/2011 22:02:29 - 618 - 1A 3A 4E 4F 5B - 29238 - DAMBIERMONT Marc

Selon article 36.c, je clôture la ronde le lundi à 20 heures.

Je suis désolé, mais j'ai quand même prouvé que tu as bien fait une erreur. Comme chaque ronde j'ai également contrôlé ceci et j'ai imposé une amende pour cette infraction. Je n'ai que fait mon travail supposé. Pour cette raison je ne peux pas lever ou supprimer cette amende.

Ceci est une décision. Si tu veux aller en appel, il faut faire comme décrit dans les règlement 15 et 16. Donc il faut envoyer la plainte avant 07/04/2012 vers le président de la FRBE (Günter Delhaes, delhaes.g@skynet.be) par écrit. Veuillez également me mettre dans CC. Il faut payer une caution de 250 EUR sur le compte de la FRBE (001-5982300-95). Et surtout la plainte doit comporter une réfutation précise et détaillée de ma décision attaquée.

Bien à toi.

Luc Cornet

Responsable des Tournois Nationaux

Van: marc.dambiermont@skynet.be [<mailto:marc.dambiermont@skynet.be>]

Verzonden: dinsdag 20 maart 2012 14:30

Aan: luc.cornet@telenet.be; delhaes.g@skynet.be; tom.piceu@gmail.com; grobelyny_fabrice@voo.be

CC: jmgheury@hotmail.com; claudie.bikady@hotmail.com; Halleux.Daniel@gmail.com

Onderwerp: Amende Interclubs - Ronde 10

Bonjour Luc,

Je vois à l'instant que mon club (618-Amay) reçoit une amende de 7.5€ car la carte de division 5B n'aurait pas été signée pour la ronde 10 de ce dimanche.

J'aimerais faire remarquer que j'ai encodé les résultats complets le dimanche 18 mars vers 21h. La feuille des matchs avait été complétée par l'arbitre mais celui-ci avait omis d'inscrire un nom au troisième échiquier (Forfait) de l'équipe de Midden-Limburg de division 5B... aussi avais-je noté une remarque sur la carte pour indiquer cette anomalie. Cependant j'avais bien signé cette carte (avec le résultat complet) tout comme mes 4 autres cartes qui concernent mon club (618 - Amay). Par après il semble que le responsable de Midden-Limburg soit passé (lundi 19 mars vers 7h du matin) pour mettre un nom au joueur manquant, ce faisant mon commentaire et ma signature ont été supprimés.

Je refuse de payer le moindre centime à la fédération pour une erreur que je n'ai absolument pas commise! Aussi je demande que cette amende soit levée et même supprimée du fichier des amendes

visible sur le site fédérale.

Je ne doute absolument pas que tu répondras favorablement à ma requête à la vue des logs et de mes explications.

Bien cordialement,
Marc.

Marc Dambiermont
Président & DT (618 - L'Échiquier Amaytois)
Marc.Dambiermont@Skynet.Be
Site Internet: <http://www.Amaychess.Be>
GSM: +32 477 56.00.73